



**TITRE:** L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE DES JOURNALISTES, FACTEUR D'AUTORÉGULATION DU FRANÇAIS DES MÉDIAS

**AUTEUR(S):** ANTOINE JACQUET, UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

**REVUE:** *CIRCULA*, NUMÉRO 2, PAGES 97-119

**ISSN:** 2369-6761

**DIRECTEURS:** WIM REMYSEN ET SABINE SCHWARZE

**URI:** [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/7986](http://hdl.handle.net/11143/7986)

**DOI:** 10.17118/11143/7986

# L'imaginaire linguistique des journalistes, facteur d'autorégulation du français des médias

Antoine Jacquet, Université libre de Bruxelles  
antoine.jacquet@ulb.ac.be

**Résumé :** Cet article propose une étude de l'imaginaire linguistique de journalistes et correcteurs belges francophones. Il repose sur le modèle d'Houdebine, que nous avons adapté. Nous avons présenté une série de phrases contenant des emplois critiqués à 15 informateurs pour recueillir leurs réactions. Nous soutenons qu'analyser le discours métalinguistique des journalistes permet une meilleure compréhension du français dans les médias. Pour justifier ou contester la légitimité d'une forme linguistique dans leur discours professionnel, les journalistes développent des considérations de divers ordres : communicationnel (une forme est compréhensible ou non), prescriptif (correcte/fautive), émotionnel (belle/« moche ») ou d'utilisation (utilisée par beaucoup/personne). Au-delà d'être multiples, ces considérations entrent également en conflit. L'imaginaire linguistique des journalistes, à la fois complexe et spécifique, joue un rôle fondamental dans leurs attitudes linguistiques. Par conséquent, cet imaginaire constitue un facteur d'autorégulation de la langue des journalistes.

**Mots-clés :** imaginaire linguistique ; représentations linguistiques ; langue ; normes ; journalisme

**Abstract:** This article proposes a study of the linguistic «imaginary» of some Belgian French-speaking journalists and proofreaders. It is based on the Houdebine model, which we adapted. A series of sentences containing some contested uses were presented to 15 informants in order to observe their reaction. We suggest that analysing the metalinguistic discourse of journalists may offer a better understanding of the French language in the media. With the goal of justifying or contesting the legitimacy of a linguistic form in their professional discourse, journalists develop different considerations, which can be communicational (a form is comprehensible or not), prescriptive (correct/incorrect), emotional (beautiful/ugly) or related to use (used by many/nobody). In addition to be multiple, these considerations conflict with each other. The linguistic «imaginary» of journalists, both complex and specific, plays a crucial role in their linguistic attitudes. It therefore constitutes a factor in the self-regulation of the language of journalists.

**Keywords:** linguistic imaginary; linguistic representations; language; norms; journalism

## 1. Introduction

« Le sentiment de la société française, c'est que la langue française est en péril, et qu'elle est en péril d'abord dans les médias », s'indignait le Secrétaire perpétuel de l'Académie française en décembre 2013<sup>1</sup>. En France et ailleurs, le français des journalistes souffre en effet d'une image peu enviable auprès du grand public (Broglie, 1997). Tenter, via une approche scientifique, de confirmer ou d'infirmer la forte présence de « fautes de français » dans les journaux, sur les sites d'information ou dans les bulletins d'informations audiovisuels pose des questions méthodologiques fondamentales (Jacquet, 2014 : 183-184). Nous avons préféré aborder ce sujet par une autre approche, en allant à la rencontre de journalistes afin de recueillir et d'étudier leur discours métalinguistique.

Dans le cadre d'une étude sur le français des médias, nous avançons que l'analyse des représentations linguistiques des journalistes présente plusieurs avantages par rapport à l'examen d'écarts à la norme sur la base de corpus journalistiques. Tout d'abord, elle n'impose pas le choix, forcément délicat, d'un ouvrage normatif en particulier voire d'un compromis entre plusieurs discours prescriptifs<sup>2</sup> (Maurais, 2005 : 17) et, du coup, elle permet de tenir davantage compte de la complexité de la notion de norme. Ensuite, grâce à cette approche, il est possible de prendre en considération l'appréhension de cette notion par les journalistes. Enfin, cette méthode nous invite à dépasser la simple constitution d'un « état des lieux » du français des médias pour en offrir éventuellement une meilleure compréhension.

Plus largement, nous soutenons que la circulation d'idéologies linguistiques au travers des médias peut s'effectuer non pas uniquement par les propos sur la langue que ces médias contiennent mais aussi, indirectement, par l'usage même de la langue par les journalistes. Dès lors, il nous semble qu'appréhender l'imaginaire linguistique des journalistes permet de saisir les idéologies linguistiques qui prévalent à la conception des productions journalistiques dans lesquelles ces idéologies transparaissent.

Nous nous sommes appuyé sur un cadre d'analyse théorique existant et largement utilisé dans les recherches sur les représentations linguistiques : le modèle de l'Imaginaire linguistique (voir Houdebine, 2002). Nous reviendrons sur ce modèle et sur les modifications que nous lui avons apportées.

Précisons d'emblée que cet article est issu d'une étude plus large sur le français des médias d'information (Jacquet, 2012), dont l'imaginaire linguistique des journalistes était l'un des objets princi-

---

1. Hélène Carrère d'Encausse a tenu ces propos lors du colloque *Quel avenir pour la langue française dans les médias audiovisuels ?*, organisé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel français, le 9 décembre 2013.

2. Nous soutenons par ailleurs que les ouvrages normatifs dans leur ensemble ne permettent pas de trouver une réponse sans contestation possible quant à l'acceptabilité de toutes les formes linguistiques, même les plus courantes, à l'instar des régionalismes.

paux. Pour des raisons de place, tous les résultats de nos entretiens avec les journalistes ne figureront évidemment pas dans ces pages<sup>3</sup>.

L'étude initiale a permis de conclure qu'à défaut d'être clairement règlementé par les entreprises médiatiques belges francophones, le français des journalistes est largement autorégulé. Nous entendons par *autorégulation* un processus d'adaptation et de correction autonomes et continues du français des médias, qui repose sur le rapport direct ou indirect entre les journalistes et une série de facteurs, dont leurs connaissances linguistiques (normatives et discursives), leur imaginaire linguistique, leurs outils de référence linguistiques, leurs représentations professionnelles, leurs collègues, leur hiérarchie, leur public, leurs conditions de travail et la configuration rédactionnelle. Nous nous concentrerons ici sur l'un de ces facteurs, à savoir l'imaginaire linguistique.

Après une introduction méthodologique, nous présenterons dans cet article le modèle de l'Imaginaire linguistique et nos adaptations ponctuelles. Ensuite, nous passerons à l'analyse des propos de nos répondants.

## 2. Méthodologie

Nous avons rencontré 15 journalistes et deux correcteurs belges francophones. Cette étude exploratoire s'est voulue la plus généraliste et diversifiée possible. Ainsi, les journalistes travaillent dans des médias de tous supports, dont les publics divergent, mais qui couvrent tous la totalité du territoire belge francophone. Pour obtenir des informations sur un maximum d'organisations rédactionnelles, nous avons choisi de rencontrer un journaliste pour chacun des médias retenus. Néanmoins, trois médias sont davantage représentés dans cet échantillon : lesoir.be (2 journalistes), ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit du seul média web sélectionné dans notre échantillon<sup>4</sup> ; la RTBF en télévision (4 journalistes), étant donné un réseau de relations préétabli<sup>5</sup> ; et RTL (3 journalistes), puisqu'il s'agit des seuls journalistes radio de notre échantillon. Concernant le support, il faut noter que tous les journalistes qui sont attachés à un média papier voient certains de leurs articles mis en ligne, ou en rédigent occasionnellement pour le web.

---

3. Pour d'autres résultats partiels, nous renvoyons à Jacquet (2014).

4. D'autres médias présents sur la Toile couvrent pourtant « le même territoire ». Le soir.be a été choisi étant donné des relations préexistantes dans ce média.

5. Cette surreprésentation est nuancée par la diversité des fonctions de ces quatre journalistes (voir annexe).

**Tableau 1** : Médias étudiés et nombre de journalistes

<b>Média</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Support</b>	<b>Nb de journalistes</b>
<i>La Dernière Heure/Les Sports</i>	DH	Papier, quotidien	1
<i>La Libre Belgique</i>	LLB	Papier, quotidien	1
<i>Le Soir</i>	LS	Papier, quotidien	1
<i>Le Soir Magazine</i>	LSM	Papier, hebdomadaire	1
<i>Le Vif/L'Express</i>	VE	Papier, hebdomadaire	1
Lesoir.be	LSbe	En ligne	2
RTBF	RTBF	Télévision	4
RTL	RTL-r	Radio	1
	RTL-r&t	Radio et télévision	2
<i>Trends-Tendances</i>	TT	Papier, hebdomadaire	1

Nous n'avons pas jugé pertinent de donner les noms de nos informateurs. En outre, compte tenu de la taille réduite de notre échantillon, cette étude n'avait pas pour but de dégager des contrastes entre les différents médias. Toutefois, la place qu'occupent les journalistes peut avoir une influence sur la langue qu'ils utilisent mais aussi sur leurs représentations. Nous soutenons dès lors qu'il est plus intéressant d'interpréter le discours métalinguistique de chaque journaliste lorsqu'il est possible de connaître son statut. À cette fin, un tableau consignait les caractéristiques de tous les informateurs figure en annexe. Dans le corps de l'article, chaque journaliste sera désigné par l'abréviation de son média suivie d'un chiffre qui lui a été attribué. Les deux correcteurs interrogés travaillent au journal *Le Soir* et seront mentionnés par LS-cor1 et LS-cor2.

Les entretiens étaient divisés en deux grandes parties<sup>6</sup> : une partie questions-réponses et une partie de réaction à des exemples de phrases. Dans cette seconde partie, de laquelle proviennent la plupart des résultats présentés dans cet article, nous présentions à notre interlocuteur une série de douze phrases. Ces phrases, parfois issues de la presse, parfois retravaillées pour la cause, parfois inventées, contenaient un ou plusieurs emplois critiqués dans certains discours prescriptifs. Outre le fait de pouvoir évaluer la sensibilité des journalistes à des polémiques linguistiques, l'intérêt de cette partie résidait dans le commentaire que nous espérions obtenir de la part de notre interlocuteur.

Nous avons tenté de diversifier la nature des écarts à certains discours normatifs tout en limitant la longueur de l'exercice, mais il s'agit évidemment d'une sélection arbitraire. Ainsi, il convient de considérer ces exemples comme des prétextes à une conversation visant à dégager au mieux l'imaginaire linguistique des journalistes, cet exercice ne permettant en aucun cas d'évaluer, de façon exhaustive ou représentative, leurs connaissances linguistiques.

6. Le guide d'entretien de la première partie était divisé en quatre sous-parties : l'évolution générale du rapport à la langue des journalistes, leur conception de la formation linguistique des journalistes, leur conception du rôle du journaliste en matière de langue, et les conditions de production et pratiques langagières des journalistes.

Il faut reconnaître les différentes faiblesses de cette pratique. L'exercice en soi revêt un caractère artificiel : aucun journaliste n'a pour tâche quotidienne de donner un commentaire métalinguistique sur des phrases, surtout exemptes de leur contexte. Puisqu'ils savaient qu'il y avait matière à commenter, certains journalistes ont donc peut-être par moments critiqué des éléments qui ne les auraient pas dérangés outre mesure dans d'autres circonstances. Il est évident que le cadre de l'entretien ainsi que la conversation qui a précédé l'exercice ont influencé les réactions des journalistes.

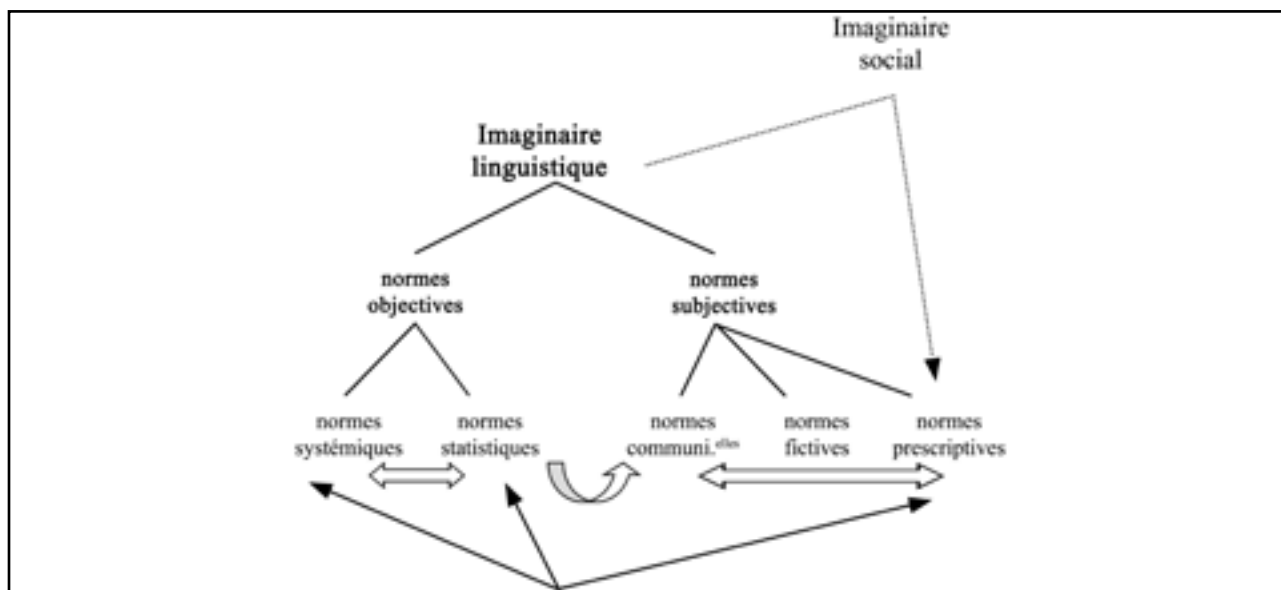
Nous avons ensuite analysé l'ensemble de ces réactions à travers le prisme du modèle de l'Imaginaire linguistique. Ainsi, le découpage dans la présentation de nos résultats et, dès lors, dans l'exposé des propos des journalistes, résulte de la catégorisation opérée par le modèle.

### **3. Le modèle de l'Imaginaire linguistique**

Dans cette section, nous présenterons brièvement le modèle originel de l'Imaginaire linguistique. Nous développerons ensuite nos adaptations personnelles afin de justifier le modèle utilisé dans cette étude.

#### ***3.1. Le modèle houdebiniien***

Le modèle de l'Imaginaire linguistique est né, à la fin des années 1970, d'une réflexion sur la façon dont les locuteurs se représentent leur langue, celle qu'ils pratiquent et celle de leur communauté (Houdebine, 2002 : 10). Il vise la compréhension du « rapport des sujets parlants à la langue » (Houdebine, 2002 : 11) et permet de décrire les attitudes des locuteurs « en les précisant par la construction de catégorisations ». La langue que se représente le locuteur est donc envisagée comme le résultat de plusieurs facteurs, plusieurs « normes » de différents ordres, qui s'enchevêtrent (Remysen, 2011 : 48).



**Figure 1 :** L'Imaginaire linguistique : interactions des diverses normes (2000)  
(Source : Houdebine, 2002 : 21)

Le modèle d'Houdebine établit une séparation fondamentale entre les *normes objectives* et les *normes subjectives*. Ces deux catégories de normes ne sont toutefois pas étanches, comme l'indique le schéma ci-dessus.

Houdebine divise les *normes objectives* en deux sous-groupes : les *normes systémiques*, qui évaluent les usages selon leur conformité aux règles de la langue, à sa structure envisagée comme un système ; et les *normes statistiques*, qui rendent compte de leur fréquence au sein d'une population. Ces deux catégories sont également liées. Par exemple, Houdebine (1995b : 103) explique la fréquence de plus en plus élevée (*norme statistique*) du verbe « solutionner » par sa régularité morphologique plus grande (*norme systémique*) que celle du verbe « résoudre ».

Les *normes subjectives* constituent l'imaginaire linguistique proprement dit, et ressortissent à des facteurs d'ordre psycho-socio-linguistique (Remysen, 2011 : 48). Elles contiennent quatre normes différentes<sup>7</sup> : les *normes évaluatives* (absentes du schéma ci-dessus<sup>8</sup>), les *normes prescriptives*, les *normes communicationnelles* et les *normes fictives*. Les locuteurs se font une idée de la fréquence d'une forme linguistique, dans leur propre usage ou au sein d'une population donnée. Ces représentations correspondent aux *normes évaluatives*, qui sont exemptes de jugement de valeur. Les *normes prescriptives* renvoient à ce qu'un locuteur considère comme « correct » ou « incorrect » du point de vue normatif. Il s'agit de références au français « institutionnalisé », transmis par les ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, etc.), et institutions de référence (l'école, mais aussi les aca-

7. Remysen (2011 : 49) explique que Tsekos (2002) y ajoute les *normes identitaires*, qu'Houdebine considère comme relevant des *normes fictives*.

8. Les dernières versions du modèle d'Houdebine ne reprennent pas les *normes évaluatives*. Nous les présentons car elles seront utiles dans notre analyse.

démies ou conseils de la langue, par exemple). Un sujet parlant peut adapter son langage, et donc son rapport aux normes, en fonction de la situation de communication et de son interlocuteur. Cette attitude relève des *normes communicationnelles*. La priorité peut être donnée ici à la compréhensibilité d'un usage, en dépit d'une éventuelle évaluation prescriptive qui le condamnerait au rang de « faute »<sup>9</sup>. Les *normes fictives* contiennent les jugements que porte un locuteur sur des usages, autres que des jugements prescriptifs. Ceux-ci peuvent être d'ordre esthétique, affectif ou encore historique.

### 3.2. Révisions du modèle

L'objectif de cet article n'est pas de réaliser une analyse approfondie du modèle et de son évolution, et encore moins d'en faire une critique détaillée. Conformément à son statut d'origine (Houdebine, 2002 : 12), ce modèle a été envisagé ici comme un outil, et non une fin en soi. L'application du modèle dans notre travail nous a toutefois amené à quelques ajustements que nous décrirons dans les lignes qui suivent.

Le modèle de l'Imaginaire linguistique a été critiqué<sup>10</sup>, modifié, augmenté et revu par de nombreux auteurs ainsi que par Houdebine elle-même (voir notamment Houdebine, 2002 ; Remysen, 2011 : 51-52). Sans entrer dans une explication exhaustive de ces adaptations et critiques, nous en soulignons une qui nous paraît essentielle : certains auteurs (Remysen, 2011 : 51) contestent le terme « norme » car il se révèle polysémique et flou. Bien qu'Houdebine défende sa terminologie (2002 : 13-14), Remysen (2011 : 62) lui préfère l'expression « type d'arguments », qui nous semble plus modeste et plus souple.

Nous sommes parti du modèle d'Houdebine tel qu'il a été adapté par Remysen<sup>11</sup>, en nous permettant trois adaptations terminologiques<sup>12</sup> :

1. Dans notre version, nous avons, à notre tour, remplacé « type d'arguments » par « type de commentaires »<sup>13</sup>. Les réactions spontanées des journalistes s'apparentant moins facilement à une « argumentation » que les chroniques de langage qui ont intéressé Remysen, nous avons préféré utiliser un terme plus large.

---

9. Houdebine (2002 : 15) explique d'ailleurs que les normes communicationnelles ont été intégrées au modèle en 1983 grâce aux enquêtes que Baudelot a menées avec des journalistes. Voir Houdebine et Baudelot (1985).

10. Canut (2007 : 51) le juge par exemple « bien trop restrictif et homogénéisant ».

11. Pour connaître toutes les différences entre les deux modèles, voir Remysen (2011).

12. Nous qualifions ces adaptations de terminologiques dans le sens où les changements que nous avons effectués ne nous semblent pas modifier la mécanique du modèle initial ni le contenu des catégories existantes.

13. Nous entendons ici « commentaires » dans son acception commune, puisque nous avons demandé aux informateurs de *commenter* nos exemples. Nous ne l'envisageons pas dans cet article comme un *genre* de discours, notamment répandu sur la Toile.



2. Nous appellerons commentaires *d'utilisation* des commentaires qu'Houdebine qualifiait d'*évaluatifs*, et que Remysen et d'autres avaient déjà rebaptisés *constatifs*. D'abord, ce dernier terme nous paraît appartenir à un vocabulaire trop spécialisé. Ensuite, nous préférons éviter cette référence à la théorie des actes de langage. Même si Austin lui-même est revenu sur son opposition constatif/performatif, l'existence de cette opposition brouille selon nous la compréhension du modèle que nous utilisons. En effet, les commentaires métalinguistiques des journalistes sont rarement performatifs et, dès lors, beaucoup de leurs commentaires pourraient être qualifiés de *constatifs*. Quant à *évaluatif* (Houdebine) ou *descriptif* (issu de la définition de *constatif*), ils nous semblent trop vagues pour un type de commentaires assez circonscrit (un commentaire esthétique sur une forme est aussi une *évaluation* de sa beauté). Désireux de nommer simplement un type de commentaire simple, nous n'avons rien trouvé de mieux que de faire une entorse à la régularité dans l'appellation de nos catégories, en proposant *commentaires d'utilisation*.
  
3. Gêné par la dénomination de l'ordre *fictif*, nous lui avons substitué *émotionnel*. Nous ne saisissons pas réellement en quoi les commentaires de ce type seraient davantage « fictifs » que les autres. En effet, tous appartiennent à l'*imaginaire* linguistique (normes *subjectives* chez Houdebine) et sont donc, d'un certain point de vue, par définition « fictifs ». De plus, nous estimons que « fictif » peut avoir une connotation négative. Or, bien que ces commentaires nous posent bien des questions, nous préférons, pour l'analyse, adopter une terminologie la plus neutre possible. Les commentaires esthétiques, affectifs ou historiques<sup>14</sup> ont à notre sens pour point commun de faire intervenir les émotions. Ces intrusions émotionnelles n'ont pas lieu, ou en tout cas de manière nettement moins évidente, dans les autres catégories.

Le tableau suivant s'inspire de celui qui a été élaboré par Remysen (2011 : 61). Il s'agit d'un tableau de synthèse de notre adaptation du modèle théorique de l'Imaginaire linguistique, au regard de notre analyse de corpus que nous détaillerons ensuite.

La catégorisation qu'opère ce tableau permet, entre autres, de montrer que différents types de commentaires s'additionnent et/ou entrent en concurrence. Par ailleurs, même si cela serait difficile à démontrer, il existe assurément des influences entre ces différents types de commentaires. En particulier, les commentaires d'ordre émotionnel (esthétiques, par exemple) peuvent avoir été influencés par des discours normatifs (ordre prescriptif).

Enfin, puisque nous étudions des réactions spontanées individuelles et sans données linguistiques à l'appui de la part des journalistes, les commentaires d'ordres statistique et systémique, correspondant aux *normes objectives* chez Houdebine, n'ont pas été traités dans notre analyse. Ils ne figurent donc pas dans le tableau.

---

14. Les exemples donnés par Houdebine (1995a) lient histoire de la langue et émotions, mais il est difficile d'évaluer la subjectivité des considérations historiques. Remysen (2011 : 61) a ainsi déplacé les arguments historiques vers l'ordre constatif. Cette question a peu d'importance ici puisque les commentaires de ce type sont quasi inexistant dans notre corpus. Pour la complétude du tableau qui suit, nous avons néanmoins conservé cette catégorie. En considérant, comme Houdebine, que les recours à l'histoire de la langue ont souvent un caractère émotionnel, nous avons laissé les commentaires de ce type dans la catégorie du même nom.

**Tableau 2 :** Typologie des commentaires métalinguistiques des journalistes  
(adapté de Remysen, 2011 : 61)

Types de commentaires	Contenu des commentaires	
	Favorisant l'utilisation d'une forme	Défavorisant l'utilisation d'une forme
D'ordre communicationnel (outil de communication)	Compréhensibilité	Manque de compréhensibilité
D'utilisation	Usage (personnel ou chez autrui)	Non-usage
D'ordre prescriptif (norme)	Caractère « correct », « français »	Caractère « incorrect », « fautif », « pas français »
	Autorité pour (ouvrages de référence, école, etc.)	Autorité contre
D'ordre émotionnel (esthétique, affection ou histoire)	Caractère esthétique	Caractère non esthétique
	Appréciation du locuteur	Non-appréciation du locuteur
	Origine française, conformité au passé de la langue	Origine étrangère, non-conformité au passé de la langue

#### 4. Analyse des commentaires métalinguistiques des journalistes

Dans la première partie des entretiens, nos questions générales sur le respect des normes ont parfois surpris les journalistes. La volonté de respecter « la norme » apparaît souvent, de prime abord, comme une simple évidence dans leurs réactions. Nos questions plus approfondies ont permis aux journalistes d'apporter des nuances, mais c'est surtout la seconde partie des entretiens, offrant des exemples concrets, qui a permis d'aller bien plus loin dans l'analyse de leurs considérations linguistiques<sup>15</sup>.

Pour la clarté de l'exposé qui suit, nous avons choisi de livrer deux tableaux de synthèse comprenant plusieurs éléments : la liste des emplois « critiqués » insérés dans les phrases (pour connaître les reproches que certains adressent à ces usages, nous renvoyons notamment à Thomas, 2004 ; Laygues, 2003 ; Gergely, 2008 ; *Le Nouveau Petit Robert*, 2009), les emplois « recommandés » par les auteurs précités<sup>16</sup>, le nombre de journalistes concernés par ces emplois<sup>17</sup>, le nombre de journalistes qui y ont explicitement réagi, ainsi qu'une catégorisation simplifiée de leur attitude.

15. Tel était d'ailleurs l'objectif de l'ajout de cette seconde partie, à la suite des deux premiers entretiens, dont les propos manquaient de liens avec des exemples concrets.

16. Nous insistons sur le fait que « recommandé » se réfère aux auteurs des ouvrages prescriptifs. Nous n'avancons pas que la « meilleure option » pour les journalistes est forcément l'intervention des usages critiqués par les usages recommandés.

17. La liste des phrases a été légèrement modifiée après quelques entretiens, et deux interlocuteurs (RTBF1 et LSM1) ont

Les tableaux distinguent les journalistes des correcteurs (nombre de journalistes + nombre de correcteurs, les correcteurs étant toujours précédés d'un signe « + »). La colonne « Évitement » est proche de la colonne « Condamnation claire ». Dans le premier cas, les interlocuteurs considèrent insatisfaisants l'emploi critiqué et l'emploi recommandé. Certains exemples et résultats mériteraient des précisions que nous ne pouvons développer ici. Une version commentée du tableau est disponible sur la page <http://homepages.ulb.ac.be/~anjacque/exemplesIL/>.

**Tableau 3 :** Emplois critiqués contenus dans les phrases à commenter et attitude des journalistes et correcteurs

<b>Usage critiqué (usage recommandé)</b>	<b>Interlocuteurs concernés</b>	<b>Interlocuteurs qui relèvent</b>
Au nord du pays (dans le nord)	13+2	1
Intégrer l'entreprise (entrer dans)	13+2	2
Après que + subjonctif (+ indicatif)	13+2	10+2
Réaliser (se rendre compte)	13+2	3
Au niveau de (en ce qui concerne)	13+2	10+2
Assez... que pour (assez... pour)	13+2	11+1
Un couple... leur enfant (son enfant)	12+2	3
Draconienne (importante)	13+2	10
Les élections présidentielles (l'élection)	13+2	1
Le groupe, ..., ont (le groupe, ..., a)	13+2	7
Soi-disant (prétendument)	13+2	2+1
Ce serait de... dont (ce serait de... que)	13+2	5
Voire même (voire/ou même)	11+2	5+1
Débuter la rencontre (commencer)	13+2	2+1
Occupé à aider ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas (occupé à aider ces enfants, il ne s'intéressait pas à son avenir)	11+2	6+2
Pas d'alternative (d'autre choix)	11+2	5+2
Pendant une heure (durant une heure)	11+2	0
Accidenté (« impliqué dans l'accident »)	11+2	0

---

échappé à cette partie « exemples ».

**Tableau 4 :** Attitude des journalistes et correcteurs face aux emplois critiqués

<b>Usage critiqué (usage recommandé)</b>	<b>Condamnation claire</b>	<b>Évitement</b>	<b>Acceptation claire</b>	<b>Hésitation</b>
Au nord du pays (dans le nord)	1	0	0	0
Intégrer l'entreprise (entrer dans)	2	0	0	0
Après que + subjonctif (+ indicatif)	3+2	3	1	3
Réaliser (se rendre compte)	1	0	0	2
Au niveau de (en ce qui concerne)	10+2	0	0	0
Assez... que pour (assez... pour)	9+1	0	1	1
Un couple... leur enfant (son enfant)	2	1	0	0
Draconienne (importante)	6	0	0	4
Les élections présidentielles (l'élection)	0	0	1	0
Le groupe, ..., ont (le groupe, ..., a)	5	1	0	1
Soi-disant (prétendument)	2+1	0	0	0
Ce serait de... dont (ce serait de... que)	3	0	1	1
Voire même (voire/ou même)	2+1	0	1	2
Débuter la rencontre (commencer)	1+1	0	1	0
Occupé à aider ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas (occupé à aider ces enfants, il ne s'intéressait pas à son avenir)	5	0	0+1	1+1
Pas d'alternative (d'autre choix)	2	0	2+1	1+1
Pendant une heure (durant une heure)	0	0	0	0
Accidenté (« impliqué dans l'accident »)	0	0	0	0

#### **4.1. Commentaires d'ordre communicationnel**

La prise en compte du contexte de communication par les journalistes joue un grand rôle dans leurs attitudes linguistiques. Meier (2012 : 52) avance que « le désir des journalistes d'être compris par un maximum de locuteurs est primordial et subordonne toute autre stratégie linguistique ». Nos répondants présentent en effet la compréhensibilité comme l'un des premiers critères d'une « langue de qualité » dans les médias (Jacquet, 2012 : 28-29). En réaction à nos exemples, les journalistes ont

émis de nombreux commentaires d'ordre communicationnel. RTBF2 tolère la forme « assez... que pour », tout en admettant qu'il ne l'écrirait pas lui-même : « C'est pas choquant et on comprend ce qui veut être dit ».

Après avoir sollicité des explications sur l'emploi critiqué contenu dans « ce serait plutôt de deux milliards d'euros dont il faudrait parler », le journaliste présente la même indulgence :

Là, je pense qu'on devient trop dans les règles grammaticales par rapport au langage parlé et au fait qu'une phrase doit être compréhensible. Non, là franchement, je l'utiliserais sans souci.

À l'inverse, LSbe1 bannit la phrase : « L'homme a intégré l'entreprise juste après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement » :

Euh, déjà « après que » c'est « a », non ?<sup>18</sup> Enfin, je ne la comprends pas. Au premier coup d'œil, elle n'est pas fluide.

RTL-r&t2 ne dirait pas « le nombre d'indécis chute de façon draconienne » à l'antenne pour les raisons suivantes :

« Draconienne », j'aime pas<sup>19</sup>. C'est typiquement le genre de mot que j'aime pas utiliser parce que je suis pas sûr que tout le monde le comprend, mais voilà, j'aurais pas dit ça juste parce que le mot me semble trop alambiqué pour expliquer, quoi.

L'ensemble de ces propos montrent l'importance qu'accordent les journalistes au souci d'être compris.

#### **4.2. Commentaires d'utilisation**

Les commentaires d'utilisation concernent la représentation des journalistes de la présence ou de l'absence d'un usage parmi l'ensemble des locuteurs ou chez lui-même. Les propos relatés ici illustrent ces deux pans différents.

RTBF1 n'utilise pas le terme « courriel » parce que, selon lui, « y a *personne*<sup>20</sup>, sauf peut-être un peu au Québec, qui utilise [c]e mot ».

LSbe1 n'utiliserait pas « au niveau de leur entente », parce que la formule « au niveau de » ne ferait pas partie de son usage personnel.

---

18. Commentaire d'ordre prescriptif.

19. Commentaire d'ordre émotionnel.

20. Tous les italiques retranscrivent des accentuations de la part des journalistes.

Déjà je pense que (...) j'écris rarement « au niveau de ». De manière générale, dans la vie, et même pas spécialement dans mon boulot de journaliste. Quand j'écris à ma mère, j'écris rarement « au niveau de ».

Cette analyse rappelle une évidence : les usages des journalistes en contexte médiatique sont liés à leurs usages non professionnels.

### **4.3. Commentaires d'ordre prescriptif**

Affirmer qu'une forme est « correcte » ou « fautive » relève de commentaires d'ordre prescriptif. Parfois, les locuteurs s'appuient sur une autorité en matière de langue, une institution, un dictionnaire, une grammaire, l'école, etc.

Peu de références à des autorités normatives ont été données par nos interlocuteurs, ce qui peut logiquement s'expliquer par les circonstances de l'entretien. C'est néanmoins le cas dans l'extrait suivant :

J'accepte « alternative » pour dire « choix », ça s'utilise maintenant comme ça. Robert l'accepte, maintenant, c'est passé dans la norme (sourire). (LS-cor1)

RTL-r1 aborde la question du fameux « présent narratif », qui constitue une règle quasi absolue dans les médias audiovisuels. S'il l'utilise, il considère néanmoins qu'il s'agit d'une « faute » : « Je dis pas que c'est majeur, mais par rapport à ce qu'on nous apprend à l'école, c'est vrai qu'il y a une différence quand même ». Cet exemple montre que l'utilisation d'un commentaire ne détermine pas d'office l'attitude linguistique du journaliste.

Entre l'ensemble « utilisation » et l'ensemble « prescriptif », la formulation « on dit » est ambiguë : elle peut signifier « il est correct de le dire », ou « les gens le disent ». Ainsi, LSbe1, réagissant à la phrase « l'uniforme fait toujours rêver, voire même fantasmer », s'interroge :

On dit « voire même » ? « Voire fantasmer », « ou même » fantasmer... « voire même » ? Non, j'aurais pas mis, j'aurais mis l'un ou l'autre. (...) Je sais pas si c'est une faute dans l'Académie française mais... Moi, je tique dessus (...) Et si ça tombe, c'est tout à fait correct et c'est très injuste pour le journaliste qui a écrit ça correctement, mais si tu me poses la question, non, j'aurais écrit voire fantasmer.

RTL-r&t1 condamne l'usage de « soi-disant » au sens de « prétendument », dans le syntagme « de l'argent soi-disant destiné à des organisations caritatives ».

Non. L'argent il est rarement « soi-disant », parce que ça veut dire qu'il le dit lui-même. Donc « de l'argent destiné », ou « qui aurait dû être destiné ».

LS-cor2 relève aussi cet élément : « Soi-disant, normalement, ce sont des personnes qui peuvent dire ça ».

L'adverbe « normalement » est utilisé à plusieurs reprises par nos interlocuteurs pour évoquer ce qu'ils considèrent comme « correct ». Ainsi, LS-cor2 précise que « normalement, avec “débuter”, il n'y a pas de complément », et RTL-r&t2 affirme que « normalement, il faudrait dire “après qu'elle a changé” ». Concernant « à l'approche des élections présidentielles », le journaliste sollicite la même formule : « Je sais bien qu'on dit toujours “les présidentielles” alors que normalement il faut dire “la présidentielle”, mais je suis pas très à cheval là-dessus ». Ici aussi, le journaliste agit contre le commentaire qu'il utilise.

Une autre formulation souvent utilisée est le simple verbe être. « C'est » ceci, et « ce n'est pas » cela. Par exemple, DH1 réagit à la phrase « le couple vient rendre hommage à leur enfant assassiné en 1992 » : « Alors, c'est pas au nom de leur enfant, mais de *son* enfant. C'est l'enfant du couple, évidemment ». Dans une phrase contenant « au nord du pays » pour désigner la Flandre, RTL-r&t2 conteste la préposition : « Moi, je dirais “dans le nord”, parce que “au nord du pays”, c'est aux Pays-Bas ».

De manière assez prévisible, l'expression « faute de français » revient souvent dans les commentaires. RTL-r&t1 réagit à la phrase : « À l'approche des élections présidentielles françaises, le nombre d'indécis augmente de façon draconienne » :

Non, parce que « draconienne » est pas juste là, y a une faute de français. « De façon importante ». Ou alors « les “règles” sont de plus en plus draconiennes ». Mais là, le mot n'est pas le bon mot, c'est mal employé. C'est un contresens, c'est une faute de français.

De même, DH1 condamne la phrase « Occupé à aider ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas » :

Voilà, ça, c'est une anacoluthie parfaite ! « Occupé à aider ces enfants, » après ça doit être « il ... ». C'est le sujet, donc celui qui est occupé avec ces enfants, qui doit intervenir. Or ici, c'est pas du tout le cas. (...) C'est une faute de style colossale.

La grande quantité de commentaires prescriptifs confirme la volonté des journalistes, souvent déjà exprimée dans la première partie des entretiens, d'utiliser ce qu'ils considèrent être un « français correct ».

#### **4.4. Commentaires d'ordre émotionnel**

Les commentaires d'ordre émotionnel s'appuient sur des considérations esthétiques (beau/laid), affectives (j'aime/je n'aime pas) ou historiques (c'est du vieux français/c'est un anglicisme). Ils sont plus « personnels » ou « subjectifs » (Remysen, 2011 : 61).

Les commentaires esthétiques sont également nombreux dans notre corpus. Dans la phrase « le nombre d'indécis augmente de façon draconienne », RTBF4 commente : « “Draconienne”, ça sonne bizarre, je trouve ». RTBF2 estime que la formule « après que », « c'est pas très joli ». Dans la phrase « Au niveau de leur entente, ils étaient assez proches que pour partir en vacances ensemble », RTL-r&t2 soutient que « “au niveau de leur entente”, c'est moche ». De même, TT1 commente la phrase « L'homme a intégré l'entreprise juste après que celle-ci ait changé de nom » : « Le “intégré” n'est pas spécialement beau, je trouve. J'aurais mis “a rejoint l'entreprise juste après”. (...) [Le “intégré”], c'est moche ».

Les commentaires de ce type sont souvent sollicités en réponse à nos questions sur les belgicisms. Ainsi, « “j'ai difficile”, c'est pas beau, quand même » (RTBF3), « au plus..., au plus... », « c'est pas très joli, faut avouer » (RTBF2), alors que « dracher »<sup>21</sup> « c'est très beau » (LS-cor1). RTL-r&t2 hésite à l'écoute de la phrase « Ils sont assez proches que pour partir ensemble » :

J'avais écrit un truc comme ça cette semaine encore, avec le « que pour », et un de mes collègues m'a dit : « C'est pas beau, il faut pas dire ça ! » C'était « il était suffisamment conscient que pour expliquer... », et mon collègue m'a dit : « Non, le “que pour”, ça va pas ».

Les journalistes ont également livré des commentaires affectifs. Ainsi, par exemple, RTL-r&t2 n'aime pas les mots « alternative » et « draconienne ».

Peu de commentaires d'ordre historique ont été donnés par les journalistes. Notons toutefois l'aversion de DH1 pour la « nouvelle » orthographe, qui va à l'encontre des « origines de la langue, (...) [d]es origines latines, grecques ».

Le fait même d'adapter son comportement linguistique en fonction de considérations personnelles est probablement universel, et il n'est pas question ici de juger ce phénomène. Il faut toutefois noter que ces facteurs subjectifs présentent une difficulté majeure pour l'objectivation d'une norme.

#### **4.5. Concurrences entre des commentaires d'ordres différents**

Comme nous l'avons évoqué plus haut, des commentaires d'ordres différents peuvent entrer en concurrence. Dans ces cas-là, les journalistes tentent de déterminer lequel ils privilégient.

##### **4.5.1. Prescriptif/communicationnel**

Comme pour beaucoup de « fautes de français », mais encore plus dans les « emplois critiqués », la question est identique : ces usages sont souvent compris (ordre communicationnel), mais ils ne sont pas conformes à certains discours normatifs, et donc considérés comme fautifs par certains (ordre prescriptif). Ainsi, LSbe1 réagit à la phrase « le nombre d'indécis augmente de façon draconienne »

---

21. Ce verbe signifie « pleuvoir abondamment ».



de cette façon : « Je comprends. Je suis pas sûr que je l'aurais écrit comme ça, mais je comprends. Je suis pas sûr que ce soit l'emploi correct ».

Relevant l'expression « faire un tabac », le même journaliste est clair : « Je sais pas si l'emploi est correct ou non, mais ça me paraît tout à fait compréhensible, ça me choque pas du tout ». Il réagit aussi à la phrase « Les joueurs venaient à peine de débiter la rencontre lorsqu'un hooligan a jeté des fumigènes sur le terrain » :

Rien ne me choque, non... Enfin je sais que « débiter », y a plein de règles comme quoi tu peux pas l'utiliser, bazar machin, mais... Non, éminemment compréhensible, quand même, comme phrase. (...) Voilà, l'info est passée.

Ici, clairement, la compréhensibilité prime sur une prescription qui ne semble pas revêtir une importance majeure aux yeux du journaliste.

#### 4.5.2. Émotionnel/prescriptif

En réaction à la phrase « Le couple vient rendre hommage à leur enfant assassiné en 1992 », RTL-r&t2 montre toute la tension que peut vivre un journaliste entre plusieurs raisonnements :

Si c'est « un couple », c'est « son enfant », quoi... Et là, tant pis, je le laisserais. Je mettrais « son », même si c'est pas très beau. (...) Je reconnais que j'essaierais de changer la tournure. (...) Je sais bien qu'il faut dire « à son enfant », c'est ça le français. Et j'ai pas envie de dire « à leur enfant » parce que j'ai pas envie de faire une faute. Donc je changerais la tournure, comme ça, ça respecte le sens, je parle bien français, et j'ai pas choqué les gens avec une tournure qui ne sonne pas, quoi.

RTL-r1 rejoint le raisonnement de son collègue, mais à propos de l'usage « assez... que pour » :

C'est toujours aussi un peu... Je sais pas si c'est réellement mauvais en termes de français, mais en tout cas c'est pas joli. Bon, y a cette exigence-là aussi, on se dit « oui c'est pas une *erreur*, mais c'est pas très beau ».

Le cas de « la majorité de », présente les mêmes caractéristiques pour certains journalistes.

« Une majorité de », on sait très bien qu'il faut le singulier derrière. Et malgré tout, je pense que 2 fois sur 3, je mets le pluriel, parce que c'est plus joli à l'oreille. Et ce genre de choses, on sait que c'est pas correct, mais ça choque tellement à l'oreille d'utiliser le singulier avec une idée qui regroupe un groupe, donc je préfère faire une erreur et que ce soit plus beau à l'oreille. (RTBF2)

RTBF2 développe une considération intéressante : « J'aime pas entendre des horreurs, et en même temps, le langage parlé est plein de fautes ».

Comme indiqué plus haut, le fait qu'un journaliste considère un emploi « correct » ne suffit pas toujours à en justifier l'utilisation. Ainsi, DH1 réagit à « il a intégré l'entreprise » et à « assez proches que pour partir en vacances ensemble » :

Non, on « intègre » pas une entreprise. Je sais pas, je trouve ça pas très heureux. C'est *correct*, mais ça m'inspire pas, quoi.

Non, non, c'est un petit peu pompeux<sup>22</sup>. Mais voilà, c'est correct. Moi je dirais plutôt « au point de ».

RTBF3 utilise aussi l'adverbe « normalement », en répondant à la phrase « Le groupe de délinquants, composés de deux femmes et deux hommes, ont soutiré de l'argent soi-disant destiné à des organisations caritatives ». Celui-ci entre en concurrence avec un commentaire relevant de l'esthétique. Aucun des deux commentaires ne prend le dessus.

Ben voilà, ça, c'est vraiment typique. Voilà, avec le verbe, hein. Alors c'est le groupe a soutiré, ou les trois femmes et les deux hommes. Donc, je crois que normalement, on devrait dire le groupe, comme tu as mis des virgules et tout, je crois que c'est « a soutiré ». Maintenant, je crois que voilà, à l'oreille, ça passe. Dans ces cas-là, moi je reformule ma phrase autrement, et comme ça *personne* ne pourra me dire que j'étais en défaut.

LS1 est dérangé par la phrase « Ce serait plutôt de deux milliards d'euros dont il faudrait parler ». Son analyse laisse penser que le caractère esthétique l'emporterait sur les règles.

Ça sonne pas bien. « Ce serait plutôt de deux milliards dont », tu vois ça sonne pas bien. C'est pour ça, je dis, je trouve que la sonorité est importante. Alors les règles aussi, hein, donc encore une fois, j'assume mes lacunes sur ce point de vue-là. Mais je trouve que ça ne...

Il est intéressant de noter que l'évocation de la sonorité provient ici d'un journaliste travaillant pour un média papier. Ce type de commentaires n'est donc pas le propre des journalistes de l'audiovisuel.

Certains journalistes évoquent d'éventuelles règles ou des discours sur les règles, de façon assez vague, sans nécessairement adhérer à ces discours. LSbe2 réagit à l'emploi de la forme « assez... que pour » :

« Que pour », « que pour faire quelque chose », c'est pas très joli. Syntaxiquement, euh, je sais que certains disent qu'on peut l'utiliser d'autres non. J'aime pas trop donc je l'aurais pas utilisé.

---

22. Le commentaire pourrait relever du fictif (« je n'aime pas ce terme ») ou du communicationnel (« inadéquat dans le contexte de la communication journalistique »).

### 4.5.3. D'utilisation/prescriptif

Considérant une tension entre la fréquence élevée d'un usage et une règle le proscrivant, un même journaliste, RTL-r&t1, prend deux décisions opposées dans le cas de « après qu'il ait intégré l'entreprise » et de « voire même » :

Moi je dirais, soit on conjugue correctement en mettant l'indicatif, soit on fait une périphrase, mais j'ai du *mal* à supporter une faute aussi énorme de grammaire, même si l'usage, c'est vrai, s'est imposé. « Après qu'il a. » Ou « après avoir intégré l'entreprise ». Mais moi, je ne le dirais pas.

Oui, c'est une faute classique. Je... Elle me choque plus. On la fait tellement souvent. Alors, théoriquement, il faudrait jamais dire « voire même », mais bon. Pour moi, c'est un truc qui est rentré dans le vocabulaire courant.

Cette même tension suscite une attitude inverse de la part de LS-cor2 :

Le « voire même », on enlève. Même si au niveau de langue, c'est permis, accepté, mais c'est un pléonasme. Parce que dans « voire », y a déjà « et même », donc... On supprime « même ». (...) C'est vrai que ça évolue, qu'on dit qu'on peut accepter, mais quand on a le temps, quand on le voit, on enlève.

Comme nous l'avons mentionné dans le tableau, certains journalistes, conscients de la polémique afférente à un emploi, estiment qu'ils n'ont pas intérêt à utiliser ni la forme critiquée ni la forme recommandée, et préfèrent dès lors changer leur formulation. C'est souvent le cas du mode après « après que », qui met mal à l'aise de nombreux répondants.

« Après qu'elle a changé de nom », ça me choque, tu vois, et ça va choquer plein de gens. (...) [Si tu mets un subjonctif], les puristes vont se dire « putain, non, faut mettre un indicatif », et si tu mets un indicatif, les gens vont se dire « ça sonne pas bien, y a une faute, là... » Donc t'es perdant dans les deux cas. Dans ces cas-là, je préfère changer la formulation. (...) Pour moi le « après que », il est proscrit, tu vois, à partir du moment où y a un débat dessus, tu peux pas l'utiliser, parce que tu peux pas te permettre, même si tu sais que t'es dans ton droit et que c'est la règle, de perdre l'oreille d'un auditeur. Moi, je suis pas Baudelaire, je suis pas là pour faire passer mon style. L'important, c'est que l'information passe, tu vois. Alors si je dois retirer une formulation que j'aimais bien pour en mettre une autre, je la retire. L'important, c'est que tout le monde reste avec moi et que personne ne se dise : « Attends, il a utilisé un subjonctif ou un indicatif ? » Parce que si la question se pose une seconde, tu perds ton auditeur. (RTBF4)

Le journaliste soulève là une question extrêmement intéressante, car son analyse mènerait les journalistes à bannir systématiquement de leurs productions toutes les formes autour desquelles « il y a un débat ». Une telle habitude serait-elle bénéfique aux journalistes ? La question mériterait d'être étudiée plus avant.

## 5. Conclusion

D'une part, notre recherche valide l'opérationnalité du modèle de l'Imaginaire linguistique dans l'absolu : toutes les « cases » du modèle ont été saturées dans les commentaires, ce qui indique qu'il « fonctionne ». D'autre part, elle apporte plusieurs explications sur la manière dont fonctionne l'imaginaire linguistique des journalistes interrogés et sur le rôle qu'il joue dans leur pratique journalistique.

Tout d'abord, il apparaît évident que cet imaginaire est extrêmement complexe. On pourrait argüer que cette complexité est un effet d'analyse, puisque le principe même du modèle de l'Imaginaire linguistique mène à une compartimentation des propos métalinguistiques. Nous ne pouvons retenir cette objection pour plusieurs raisons. D'abord, le modèle vise à analyser des productions métalinguistiques dont la diversité a clairement pu être mise en avant dans cet article. Le découpage analytique entre des propos de nature différente dans un même discours sur la langue ne peut donc apparaître que pertinent. Ensuite, notre corpus a largement saturé *l'ensemble* des principales catégories du modèle (chacune d'elle a donc une réelle importance chez les journalistes), mais a également permis de soulever les nombreuses concurrences entre différents ordres, ou encore les distanciations des journalistes à l'égard de considérations diverses.

En plus d'être complexe, l'imaginaire linguistique des journalistes possède également des spécificités. Dans la première partie de nos entretiens, les journalistes ont avant tout mis en avant à la fois leur désir de respecter les règles (ordre prescriptif) et celui d'être compris (ordre communicationnel). Si, au travers de la seconde partie des entretiens, notre étude approfondie de leur imaginaire linguistique confirme nettement cette double nécessité affirmée, elle apporte deux constatations supplémentaires : 1) les journalistes doivent parfois privilégier l'un de ces deux impératifs, qui peuvent entrer en contradiction, et 2) les considérations prescriptives et communicationnelles ne sont pas les seules à entrer en ligne de compte. Les considérations esthétiques et affectives ou la fréquence supposée d'un usage guident également de manière prégnante les journalistes dans leurs choix linguistiques. À l'égard de nombreuses formes litigieuses, les journalistes ont révélé diverses tensions qui peuvent survenir lors de la phase d'écriture. En présence de telles tensions, les journalistes choisissent volontiers de changer de forme ou de tournure de phrase. Cette solution est privilégiée lorsque le journaliste ne veut pas favoriser un argument par rapport à un autre, ou lorsqu'il considère qu'un tel choix ne serait de toute manière pas dans son intérêt. Toutes ces constatations montrent que les journalistes se situent en permanence dans une situation d'insécurité linguistique. Ils sont pris dans des logiques compliquées en matière d'usage de la langue, qui sont propres à leur profession. Partant, il convient de revoir l'affirmation de Meier (2012 : 52) selon laquelle le désir d'être compris subordonne, chez les journalistes, toute autre stratégie linguistique.

L'imaginaire linguistique des journalistes se caractérise par son « hétérogénéité homogène » : les journalistes réagissent à des éléments différents des phrases, ne manifestent pas tous les mêmes

considérations aux mêmes endroits ou ne sont pas d'accord sur le sort à réserver à un même usage, mais tous développent diverses considérations et des tensions entre elles.

Cette complexité et cette hétérogénéité confirment nettement que, premièrement, la norme linguistique dans les médias n'est ni imposée, ni explicite, ni claire et, secondement, que l'imaginaire linguistique des journalistes guide concrètement leur usage de la langue au quotidien. En outre, ce « guide » constitue un facteur d'autorégulation du français des médias en général, comme nous l'avons posé dans l'introduction. Dans de nombreux commentaires métalinguistiques, les journalistes laissent entendre que ces commentaires sont en adéquation avec un standard implicite applicable au journalisme en général.

Il nous semble, malgré les limites de cet exercice artificiel que nous avons déjà soulignées, que les propos des journalistes indiquent une certaine réflexivité spontanée et naturelle sur des productions linguistiques. Les journalistes paraissent donc habitués aux réflexions métalinguistiques ou, du moins, ils ont un avis relativement immédiat sur la légitimité d'une forme dans le discours journalistique. Néanmoins, ces hypothèses auraient besoin d'être confirmées par d'autres méthodes de recherche, et en particulier des observations approfondies à l'intérieur des rédactions.

Afin de prolonger l'étude de l'imaginaire linguistique des journalistes, il serait souhaitable d'élargir le nombre de journalistes mais aussi d'usages à commenter. Un tel approfondissement permettrait de dégager davantage de tendances et constantes, de pouvoir quantifier les commentaires relevant des différents ordres, ou encore d'établir éventuellement des distinctions entre les journalistes selon différents facteurs, tels que la ligne éditoriale de leur média ou leur public cible.

## Références

- Canut, Cécile (2007), « L'épilinguistique en question », dans Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt (dir.), *Les linguistes et la norme : aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », p. 49-72.
- Brogie, Gabriel de (1997), « Les médias électroniques et la langue française », *Communication et langages*, n° 112, p. 4-14.
- Gergely, Thomas (2008), *Information et persuasion : écrire*, 3<sup>e</sup> éd., Bruxelles, De Boeck. [1<sup>re</sup> éd., 1993.]
- Houdebine, Anne-Marie et Corinne Baudelot (1985), « L'Imaginaire linguistique dans la communication mass-médiatique », *Médias et enseignement. Actes du colloque AUPELF, Sitges, avril 1984*, Paris, Didier érudition, coll. « Langages, discours et sociétés », p. 58-64.
- Houdebine, Anne-Marie (1995a), « Imaginaire linguistique et dynamique langagière : aspects théoriques et méthodologiques », dans Adela Figueroa et Jesús Lago (dir.), *Estudios en homenaje ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, p. 119-132.
- Houdebine, Anne-Marie (1995b), « L'Une langue », dans Jean-Michel Eloy (dir.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Politique linguistique », p. 95-121.
- Houdebine, Anne-Marie (dir.) (2002), *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Jacquet, Antoine (2012), *Quel français pour les médias d'information ? Entretiens avec 15 journalistes belges*, mémoire de maîtrise, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Jacquet, Antoine (2014), « La langue des journalistes est-elle dictée par le public ? Attentes supposées du public en Belgique francophone », *Sur le journalisme*, vol. 3, n° 1, p. 182-195, disponible sur <http://surlejournalisme.com>. [Page consultée le 17 avril 2014.]
- Laygues, Bernard (2003), *Évitez de dire... Dites plutôt...*, Paris, Albin Michel, coll. « Les dicos d'or de Bernard Pivot ».
- Maurais, Jacques (2005), *La langue des bulletins d'information à la radio québécoise : premier essai d'évaluation*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. « Suivi de la situation linguistique, 2 ».
- Meier, Franz (2012), « Qualité et norme de la langue française comme points référentiels des journalistes québécois », dans Nozomi Takahashi, Jin-Ok Kim et Noriko Iwasaki (dir.), *Appropriation et transmission des langues et des cultures de monde. Actes de séminaire doctoral international*, Paris, INALCO, p. 50-54, disponible sur <http://www.soas.ac.uk/clp/doctoral-seminar/file74735.pdf>. [Page consultée le 20 juillet 2012.]
- Remysen, Wim (2011), « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », *Langage et société*, n° 135 (*Méthodes d'analyse des discours*, sous la dir. de Josiane Boutet et Didier Demazière), p. 47-65.

*Le Nouveau Petit Robert* (2009), sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert.

Thomas, Adolphe V. (2004), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, sous la dir. de Michel de Toro, Paris, Larousse, coll. « Références Larousse ».

Tsekos, Nicolas (2002), « Discours épilinguistique et construction identitaire : l'Imaginaire Linguistique des locuteurs d'Athènes », *Travaux de linguistique*, n° 7 (*Imaginaire linguistique*, sous la dir. d'Anne-Marie Houdebine), p. 91-99.

## Annexe : profil des journalistes et correcteurs interrogés

Informateur	Média	Sexe	Âge	Fonction
<b>DH1</b>	La Dernière Heure/Les Sports	H	47	Journaliste
<b>LLB1</b>	La Libre Belgique	F	30	Journaliste
<b>LS1</b>	Le Soir	H	43	Journaliste (cahier weekend)
<b>LS-cor1</b>	Le Soir	F	38	Correctrice
<b>LS-cor2</b>	Le Soir	H	?	Correcteur
<b>LSbe1</b>	lesoir.be	H	25	Journaliste
<b>LSbe2</b>	lesoir.be	H	45	Journaliste
<b>LSM1</b>	Le Soir Magazine	H	54	Journaliste
<b>RTBF1</b>	RTBF	H	48	Présentateur JT
<b>RTBF2</b>	RTBF	H	48	Journaliste reporter JT (service société)
<b>RTBF3</b>	RTBF	F	48	Journaliste JT (service international)
<b>RTBF4</b>	RTBF	H	26	Journaliste reporter JT (service société)
<b>RTL-r1</b>	RTL	H	30	Journaliste radio, reporter
<b>RTL-r&amp;t1</b>	RTL	H	50	Journaliste reporter radio et télé
<b>RTL-r&amp;t2</b>	RTL	H	31	Présentateur radio et JT
<b>TT1</b>	Trends-Tendances	H	42	Journaliste
<b>VE1</b>	Le Vif/L'Express	F	48	Journaliste